

LIBRAIRIE EN LIGNE

Nouveautés
Catalogue/Recherche
Collections

REVUES

Toutes les revues
Médecine
Biologie et recherche
Santé publique
Agronomie et Biotech.

Cahiers Agricultures

- Numéro en cours
- Archives
- S'abonner
- Commander un numéro
- Plus d'infos

ABONNÉS

Mon compte
Mot de passe oublié ?

Activer mon compte

SERVICES

S'abonner
Licences IP
- Mode d'emploi
- Demande de devis
- Contrat de licence
Commander un numéro

Articles à la carte

Newsletters

Petites Annonces

ESPACE AUTEURS

Publier chez JLE

Revue

Ouvrages

ESPACE PROFESSIONNEL

Espace annonceurs

Droits étrangers

Diffuseurs

Aide ?

Plan du site

CAHIERS D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES FRANCOPHONES / AGRICULTURES

 [Version imprimable](#)

Contribution du secteur informel à l'approvisionnement en produits laitiers des villes méditerranéennes : le cas de la Tunisie, du Maroc, du Liban et de la Turquie

Cahiers Agricultures. Volume 13, Numéro 1, 79-84, Janvier-Février 2004 - L'alimentation des villes, Étude originale

 [Résumé](#)  [Summary](#)

Auteur(s) : Martine Padilla, Michel Frem, Estelle Godart, Samia Haddad, Duygu Tanriverdi, Institut agronomique méditerranéen de Montpellier (IAMM), 3191, route de Mende, 34096 Montpellier cedex 5 Institut de recherche agricole du Liban (Iral), Jdeidet El Metn, BP 90-1965, Beyrouth Liban Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales 3, rue de Barbet de Jouy Paris 75349 07 SP Université du 7 novembre à Carthage, Faculté de Sciences économiques et gestion, Nabeul Tunisie Université Marmara, Istanbul Turquie .

Résumé : La filière informelle, souvent déclarée « hors la loi » par les gouvernements, se révèle au vu de plusieurs enquêtes originales menées sur ce thème, très présente et très dynamique dans le secteur laitier. Selon les pays, l'informel draine entre 30 et 85 % de la production commercialisée et représente entre 25 et 75 % du chiffre d'affaires du secteur laitier. Nos enquêtes ont porté sur les villes de Tunis, de Casablanca, de Kenitra, de Bursa et de Beyrouth. Elles permettent de mettre en évidence les types d'interrelations existant entre les acteurs du secteur formel et ceux du secteur informel, montrant ainsi leur complémentarité plutôt que leur mise en concurrence. Cela ajouté à des prix attractifs et une couverture géographique de la collecte et du commerce, permet au secteur informel de contribuer efficacement à l'approvisionnement des villes malgré une incertitude sur la sécurité sanitaire.

Mots-clés : Systèmes agraires ; Productions animales.

Illustrations
ARTICLE

Auteur(s) : Martine Padilla¹, Michel Frem², Estelle Godart³, Samia Haddad⁴, Duygu Tanriverdi⁵

¹ Institut agronomique méditerranéen de Montpellier (IAMM), 3191, route de Mende, 34096 Montpellier cedex 5
<padilla@iamm.fr>

² Institut de recherche agricole du Liban (Iral), Jdeidet El Metn, BP 90-1965, Beyrouth Liban
<fremiche@yahoo.fr>

³ Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales 3, rue de Barbet de Jouy Paris 75349 07 S
<estelle.godart@agriculture.gouv.fr>

⁴ Université du 7 novembre à Carthage, Faculté de Sciences économiques et gestion, Nabeul Tunisie
<haddad32@caraimail.com>

⁵ Université Marmara, Istanbul Turquie
<tanriverdi@khas.edu.tr>

À l'échelle du monde, plus d'un quart de la population travaillerait dans le secteur informel. Dans les pays en développement, ce secteur peut employer jusqu'à 80 % des populations actives [1]. Longtemps dédaignée par les autorités politiques et les instances internationales qui misaient sur une résorption progressive du phénomène, l'économie informelle ou populaire a véritablement explosé à partir des années 1980. « Elle a été l'honneur des pauvres, la réponse des exclus à l'exode rural massif, aux vagues de licenciements dues aux privatisations, aux politiques de rigueur impulsées par les gouvernements. » [2]

L'explosion démographique urbaine des deux dernières décennies en zone méditerranéenne, liée aux difficultés économiques, a aggravé les problèmes alimentaires et nutritionnels des citadins. La population totale des pays riverains de la Méditerranée a atteint 427 millions d'habitants en 2000 alors qu'elle n'était que de 285 millions en 1970. Le taux moyen d'urbanisation, actuellement de 64,3 % atteindra 72,4 % en 2025 [3]. La forte urbanisation et les conditions économiques, loin de mener à une marchandisation généralisée fondée sur des règles établies, ont favorisé le secteur dit informel, malgré les « déclarations de guerre » des gouvernements à l'encontre de ce secteur qu'ils ne parviennent pas à maîtriser¹.

Notre thème de recherche porte sur la pertinence ou non de cette volonté politique et publique d'éliminer ce secteur informel. Est-il un secteur aux contours clairement différenciés du secteur formel ? Ne remplit-il pas une fonction essentielle d'amélioration de l'approvisionnement alimentaire des populations et, en cela, ne favorise-t-il pas la sécurité alimentaire ?

Pour répondre à ces questions, nous allons tout d'abord débattre du concept d'informel et des différents courants de pensée s'affrontant sur le thème. Dans une deuxième partie, nous présenterons la méthodologie d'un certain nombre de travaux que nous avons menés sur le secteur laitier en Méditerranée. Enfin, nous présenterons les résultats majeurs de ces travaux nous amenant à une conclusion sur cette thématique.

¹ Le gouvernement marocain a déclaré les activités informelles comme illégales alors même que plus de la moitié du PIB relève d'activités informelles (A. Shamamba, *L'économiste*, 2001).

Les concepts de l'informalité

Le concept d'informel

Nous nous plaçons dans une « omnimarchandisation » du monde [4] où peu de place est laissée à la diversité productive. Avec la spécialisation des activités et le développement du salariat, les savoirs et les savoir-faire s'érousent et laissent place à la dépendance mercantile. La dynamique individuelle et collective a trouvé des solutions pour répondre aux besoins des populations soumises aux relations marchandes. Le concept de secteur informel est alors apparu pour nommer cette nouvelle forme d'activités. Pas moins d'une trentaine de qualificatifs ont été proposés, recensés par Willard [5], pour désigner toute activité échappant à l'État-marché. Selon Lautier [6], cette notion de secteur informel est pauvre. En effet, peut-on raisonnablement parler de secteur pour des activités aussi variées que la collecte, le petit commerce, la petite transformation artisanale, la sous-traitance des industries, la restauration de rue ?... Ne peut-on pas parler plutôt d'« économie populaire », comme le suggèrent Polanyi [7] et Granovetter [8] ou encore Panhuys [9], qui soulignent l'enchaînement de ces activités dans le social. Le contexte culturel et l'accumulation relationnelle influencent alors les modes de fonctionnement [10]. Selon Maréchal [11], l'informel obéit à la raison efficace et non pas à la rationalité efficiente [2].

Par ailleurs, qui dit informel, dit opposition à formel. Or, quelle est la frontière entre ces deux domaines ? Ce dualisme qui veut que l'informel entrave le formel, prôné par De Soto [12], Rakowski [13] ou Roubaud [14], n'existe pas selon les tenants de l'approche alternative [4, 15]. Il y a bien une hybridation des activités [16] et une interpénétration. Les activités informelles sont rarement totalement dans l'informalité. Réciproquement, l'économie formelle contient des poches d'informalité. Plusieurs individus relèvent simultanément des deux secteurs et de nombreux segments de l'économie informelle sont en concurrence ou en complémentarité avec des activités formelles [6, 16]. Le concept de secteur informel n'est donc pas opérationnel et l'on peut s'interroger sur le bien-fondé d'une volonté politique de « supprimer » l'informel plutôt que de l'intégrer progressivement au formel par des mesures incitatives. Il est vrai que le manque à gagner pour les fonds publics est considérable du fait du non-paiement de taxes par l'informel. Par ailleurs, l'informel bénéficie des infrastructures payées par les impôts prélevés sur le formel. Enfin, la réglementation en matière d'hygiène n'est pas toujours respectée (mais l'est-elle réellement dans le système formel ?).

Si l'on en croit le modèle dualiste, il existerait une juxtaposition d'un secteur moderne formel et d'un secteur traditionnel informel. Cette absence de complémentarité aurait entraîné une désarticulation et une dépendance de l'informel vis-à-vis de la prospérité économique. En période de croissance du PNB formel, l'activité informelle se ralentirait. En période de récession de l'économie formelle, l'économie informelle progresserait. Or, des études récentes [17] démontrent que cette relation à l'économie générale d'une nation n'est pas aussi évidente (*figure 1*). La relation entre le rôle du circuit informel dans le système d'approvisionnement et de distribution alimentaire de la ville et la conjoncture économique se trouve renforcée ; la poussée de l'informel serait finalement plus liée à la croissance économique qu'à la crise économique.

Deux mouvements contraires semblent exister : dans certaines villes, l'informel alimentaire peut se développer en période de crise, car il permet aux populations défavorisées de se procurer des revenus et il assure un mode d'approvisionnement alimentaire adapté aux populations pauvres. Dans d'autres cas, les activités informelles dépendent et se développent avec l'expansion économique, notamment l'alimentation de rue à proximité des lieux de travail (bureaux ou usines... [17]). Cela ne serait-il pas le résultat d'une incapacité des activités formelles à prendre suffisamment d'expansion pour répondre à la demande en période de croissance économique ?

Selon Lautier [18], la croissance de l'économie formelle permet de maintenir ou d'accroître le pouvoir d'achat qui permet la consommation de biens et services dans la

sphère informelle, et réciproquement. Il existerait donc une hybridation des deux grandes sphères économiques.

Méthodologie

Une série d'enquêtes par entretiens ont été réalisées dans quatre pays méditerranéens : la Tunisie, le Maroc, le Liban et la Turquie au cours des années 2000 et 2001. Dans chaque pays, une zone d'observation a été délimitée, correspondant à une ville principale et sa région d'approvisionnement en lait (bassin laitier et zones de commercialisation intermédiaires). Les questionnaires ont été formulés de façon à identifier le système de production ainsi que les circuits d'approvisionnement en intrants et de vente de produits traditionnels, évaluer leur importance et déterminer les performances technico-économiques en termes de productivité et de rentabilité de l'élevage, de collecte et de transformation.

En Tunisie, dans la région du « Grand Tunis », les enquêtes ont porté sur 42 exploitations d'élevage, 10 centres de collecte, 30 colporteurs, 30 crémèries et 5 entreprises de transformation du lait dans les gouvernorats de l'Ariana, Ben Arous, Tunis. Au Maroc, dans le Gharb autour de Kenitra, les enquêtes ont porté sur 111 exploitations d'élevage et 120 *mahalabates* (vendeur de lait, en arabe). Au Liban, dans la Beqaa et le Mont-Liban, les entretiens ont porté sur 50 éleveurs, 40 ramasseurs et 16 entreprises de transformation. Enfin, en Turquie, dans la région de Bursa, quelques éleveurs et coopératives ont été interrogés, ainsi que 10 laiteries artisanales et 2 entreprises de transformation.

Les objectifs de chaque étude n'étant pas strictement identiques, les questionnaires sont distincts mais permettent de répondre aux principales questions posées : Dans quelle mesure l'informel est-il lié au formel ? Dans quelle mesure l'informel contribue-t-il à l'approvisionnement alimentaire des populations ? Nous considérerons l'approvisionnement dans ses trois dimensions : une disponibilité de produits dans le temps et dans l'espace ; des prix stables et attractifs ; et une certaine sécurité sanitaire.

Résultats et discussions

Place de l'informel dans le marché des produits laitiers en Méditerranée

La filière lait dans les pays concernés par la présente étude est un secteur émergent. La production laitière a connu globalement un saut appréciable en dépit des périodes de sécheresse qui ont sévi dans la plupart des pays sud du pourtour méditerranéen. C'est le résultat d'efforts déployés par les pouvoirs publics par la mise en place des programmes : « Plan laitier » au Maroc, « Plan d'ajustement structurel agricole » en Tunisie, par exemple. Au Maroc, la production est passée de 869 millions de litres en 1990 à 1 020 millions de litres en 2000. Durant cette même période, la production a plus que doublé en Tunisie passant de 400 à 908 millions de litres. Au Liban, la production est restée presque invariable entre 1996 et 2000 avec une moyenne de 530 000 litres par an. En revanche, une baisse considérable (de moitié) a été remarquée en Turquie, passant de 2 900 à 1 433 millions de litres pour la même période. Mais quelle est la part de l'informel dans cette production ?

Dans les pays méditerranéens sud et orientaux, le secteur informel laitier contribue pour une part significative, mais difficilement quantifiable, à l'activité économique totale de ce secteur. Son expansion a été fortement accentuée par l'explosion démographique, l'urbanisation, l'exode rural et la libéralisation de l'économie. Le secteur informel échappe à tout contrôle des pouvoirs publics qu'il soit fiscal, social ou sanitaire, et constitue, selon certains dires, non seulement une concurrence déloyale pour le sous-secteur organisé mais aussi un danger de santé publique. Il est pourtant fortement présent dans les pays méditerranéens. À l'heure actuelle, il représente un chiffre d'affaires variant entre 25 et 75 % du chiffre d'affaires global du secteur laitier selon nos estimations.

La place de l'informel varie entre 30 % et 85 % du total de la production laitière commercialisée en fonction des pays. En effet, ces activités représentent 85 % de l'économie nationale laitière égyptienne [19]. Elles varient entre 66 % et 80 % en Turquie [20]. Pour l'Albanie, elles oscillent entre 35 % et 40 % [21]. Dans le marché laitier tunisien, l'informel se situe entre 32 % et 38 % [22]. Au Liban, il concerne 87 % des transactions selon nos estimations. Quant à l'Algérie, il représente 34 % [23]. Et enfin, il va de 20 à 30 % pour le Maroc [24].

Les acteurs se situent à tous les niveaux de la chaîne alimentaire : collecteurs, transporteurs, petits transformateurs, commerçants. Les principaux acteurs sont les ramasseurs ou colporteurs qui sont jugés très nombreux, bien qu'il soit difficile de les répertorier et d'obtenir des informations puisqu'ils se livrent à des opérations jugées illégales au regard de la loi. Ils achètent du lait frais, soit auprès des producteurs-éleveurs, soit auprès des centres de collecte ; ils l'acheminent et le revendent, soit directement au consommateur, soit aux petits transformateurs artisanaux : *mahalabates* ou crémèries. Il existe des colporteurs qui jouent aussi le rôle d'artisans transformateurs : ils transforment le lait en produits traditionnels (petit lait ou fromage frais) et assurent aussi la commercialisation. Le type de commerce est large, allant de la simple échoppe vendant quelques bols de produits traditionnels – *raib* ou *leben* – jusqu'à la crémèrie déclinant tous les produits laitiers et employant plusieurs dizaines de personnes.

En Turquie, certaines mini-laïteries se spécialisent exclusivement dans la fabrication du fromage de caprins, ovins ou de bovins. Au Liban, presque la moitié des éleveurs assument en plus de leur activité de production laitière, les fonctions de transformation artisanale et de distribution traditionnelle. L'unité de transformation du lait produit à la ferme en produits dérivés est faiblement équipée en termes techniques de fabrication. Toutefois, cette unité, localisée souvent en sous-sol de la résidence de l'éleveur, constitue également un lieu de vente directe d'une partie non négligeable du lait cru.

Une filière complémentaire à la filière formalisée

Loin de s'opposer ou se concurrencer, les deux types de filières sont fortement interdépendantes et se nourrissent mutuellement. Les études réalisées en Tunisie, au Maroc et en Turquie, le montrent très largement. Voyons à partir de l'exemple tunisien [22], les différents aspects de cette complémentarité.

Les colporteurs constituent le maillon exclusif avec le producteur de lait dans de nombreuses régions jugées trop isolées par le circuit de collecte des entreprises ou des centres officiels de collecte. Les autres éleveurs n'ont pas encore acquis l'habitude ou compris l'intérêt de travailler avec les centres de collecte officiels. En effet, les colporteurs leur offrent un prix plus rémunérateur : 400 à 600 millimes le litre de lait cru, alors que le centre de collecte leur offre 370 millimes. Ce dernier ne paie le producteur qu'avec un gros retard alors que le colporteur paie sur l'instant. Enfin, des liens personnels resserrés sont entretenus entre éleveurs et colporteurs, qui expliquent le rôle de « banquier » que ce dernier peut jouer à l'occasion de difficultés rencontrées par les éleveurs.

Ces colporteurs vendent le lait directement aux crémèries, aux consommateurs, aux points de vente de lait cru, aux cafés, mais aussi aux centres de collecte et aux industries. En effet, les centres de collecte, souvent, ne drainent pas suffisamment de quantités pour satisfaire les industries en période de basse lactation. De la même façon, les industries représentent le seul débouché pour les quantités invendues par l'informel. Elles acceptent d'autant plus ces suppléments de matières premières (souvent sans contrôle) que leur capacité est sous-utilisée : 46 % pour les yaourts, 64 % pour les fromages... En période de haute lactation, la complémentarité se réalise dans l'autre sens, à savoir que les colporteurs peuvent s'approvisionner auprès des centres de collecte pour satisfaire la demande et procéder à des ventes directes des produits ! Une forte relation de confiance lie les éleveurs à leur colporteurs.

Au Liban, les ventes du lait liquide frais ont régressé dans les circuits traditionnels (vente directe au niveau de l'exploitation ou approvisionnement direct des ménages) ; elles se maintiennent cependant dans d'autres circuits tels que la livraison aux unités de transformation par voie directe ou par voie indirecte, c'est-à-dire lorsque les laiteries sont approvisionnées par des ramasseurs-collecteurs. Ces derniers, connus sous le nom de *hallabs*, peuvent être de gros producteurs ou des intermédiaires exerçant cette tâche comme activité secondaire. La majorité des relations ne font pas l'objet de véritable contrat mais s'appuient plutôt sur une confiance mutuelle. La connaissance ou la confiance est, selon les déclarations de certains agents, un substitut au contrat. Dans la majorité des cas, les éleveurs s'engagent moralement à livrer une quantité quotidienne de lait. Souvent une relation de fidélité, de confiance, de sang et d'amitié s'est instaurée depuis plusieurs décennies entre l'industriel et les éleveurs-livreurs en lait liquide. Toutefois, la méfiance envers les transporteurs et les commerçants qui ne respectent pas la chaîne du froid justifie les ventes directes au magasin qui se situe à proximité de l'usine.

Des prix modérés au consommateur et rémunérateurs pour l'éleveur

Le prix final des produits est souvent plus modéré dans le secteur informel en raison de l'absence de fiscalité au sens large, de l'absence de prélèvements sociaux sur les de salaires et de l'absence de frais de contrôle sanitaire. D'où un sentiment de concurrence déloyale ressentie par les industriels. À titre d'exemple, au Maroc, le lait est vendu à 0,35 ou 0,4 euro/litre dans l'informel contre 0,55 euro s'il est industrialisé [25]. En Turquie en 2001, l'entreprise Pinar St vendait le litre de lait 0,56 dollar US, l'entreprise Mis St 0,55 dollar, Stas 0,59 dollar, alors que le consommateur pouvait acheter ce litre de lait 0,25 dollar au colporteur. Pour le fromage, l'écart est encore plus considérable : il peut être acheté 0,50 dollar chez le colporteur, et de 1 à 5 dollars dans le commerce [20].

Les éleveurs eux aussi tirent avantage à vendre dans le cadre informel, car les prix pratiqués y sont souvent plus rémunérateurs ([tableau 1](#)).

Tableau 1. Les prix d'achat aux éleveurs des produits dérivés traditionnels au Liban (en livres libanaises) (source : nos enquêtes, Frem, 2002)

Table 1. Purchasing price to producers of traditional products in Lebanon (in Lebanese pounds)

Type d'acheteur	Volume(en kg)	%	L.L	Prix au kg
Collecteurs	5 610	3	5 610 000	1 000
Épiceries	23 039	14	22 640 700	983
Ménages	137 948	83	120 056 380	870
Ensemble des acheteurs	166 597	100	148 307 080	890

Type d'acheteur	Volume (en kg)	%	L.L	Prix au kg
Collecteurs	1 740	11	9 630 000	5 534
Épiceries	1 731	11	8 194 000	4 734
Ménages	12 764	79	65 689 200	5 147
Ensemble des acheteurs	16 235	100	83 513 200	5 144

Le secteur informel n'offre cependant pas toujours les prix les plus bas au consommateur. Pourtant, ce dernier n'hésite pas à acheter les produits traditionnels commercialisés par ce secteur dans la mesure où ils correspondent mieux à son attente de qualité ou à ses croyances : le lait frais, par exemple, est seul considéré comme un produit naturel et nourrissant. Le secteur informel, dans ce cas, fait concurrence au secteur industriel non pas par les prix mais par la qualité spécifique des produits.

Une sécurité sanitaire mise en cause

Les pouvoirs publics sont conscients du caractère rémunérateur de cette activité informelle et des possibilités qu'elle offre aux ruraux, mais s'interrogent de plus en plus, sous la pression des grandes unités industrielles, sur les risques relatifs à la qualité et à l'hygiène du produit. Bien qu'offrant de nombreux avantages pour la sécurité économique et la sécurité alimentaire des populations, les activités informelles sont susceptibles d'engendrer des effets négatifs sur la santé des consommateurs fragilisés par une relative sous-alimentation ou une malnutrition. En effet, les normes sanitaires minimum ne sont pas souvent appliquées dans ce secteur d'activité, notamment lors du colportage ou de la transformation artisanale. Bien souvent, seule la qualité visuelle, olfactive et gustative du produit au moment de l'achat permet de juger de sa qualité ([tableau 2](#)). Il n'existe pas chez le transformateur d'appareils spécifiques de vérification de la teneur en matières grasses, de la densité, de l'acidité, ni de système de détection d'antibiotiques dans le lait cru. Le mécanisme de surveillance sanitaire en milieu rural n'est pas permanent. En conséquence, l'éleveur commerçant échappe au contrôle de la répression des fraudes en vendant fréquemment du lait cru, *leben* ou fromage, sans chaîne du froid, sans emballage ni étiquetage.

[Tableau 2](#). Critères pour le contrôle de la qualité du lait.

Table 2. Criteria for the control of the quality of milk.

Caractère examiné	Caractère normal	Caractère anormal
Couleur	Blanc mat : lait normal	Cris-jaunâtre : lait de rétention, lait de mammité
	Blanc jaunâtre : lait riche en crème	Bleu, jaune : lait coloré par des substances chimiques (bleu de méthylène, bichromate) ou par des pigments bactériens
	Blanc bleuâtre : lait écrémé ou fortement mouillé	
Odeur	Odeur faible	Odeur de putréfaction
Saveur	Saveur caractéristique et agréable (variable selon le degré de chauffage du lait)	Saveur salée : lait de rétention, lait de mammité
		Goût amer : lait très pollué par des bactéries
Consistance	Aspect homogène	Aspect grumeleux : lait de mammité
		Aspect visqueux ou coagulé : lait très pollué par des bactéries

C'est ainsi qu'en Turquie de nombreux prélèvements de lait ont été analysés à l'université d'Ankara en 2001 ; les résultats sont inquiétants : 83 % présentaient un excès de bactéries, 63 % étaient mouillés, 18 % étaient écrémés, 25 % contenaient le bacille de la fièvre de Malte [20].

Cette mise en cause est fréquente mais ne doit toutefois pas être généralisée. Dans le milieu urbain, il existe des *mahalabates* modernes, localisées dans des quartiers résidentiels ou dans des grands boulevards qui disposent d'un certificat de salubrité, délivré par les instances compétentes, concernant la propreté des locaux, l'équipement de production et la conservation des produits. Aussi, sont-elles assujetties à des contrôles réguliers sur les locaux et sur la qualité de la matière première qui n'est autre que le lait.

Par ailleurs, le problème de la qualité n'est pas spécifique au secteur informel. Les éleveurs ne s'intéressent pas à la qualité de leur production, car ils ne sont pas rémunérés en fonction de celle-ci, sauf en Tunisie. Le mouillage du lait, l'ajout de sucre, de sel ou d'amidon, sont possibles quels que soient les circuits d'approvisionnement car les moyens de contrôles sont limités. L'obtention de la qualité repose avant tout sur les relations de confiance entre les collecteurs et les éleveurs, les collecteurs et les laiteries. Le besoin réciproque est tel entre les secteurs formel et informel que la marchandise, même reconnue impropre, ne sera pas refusée mais malheureusement achetée à un prix plus faible, comme cela se pratique au Liban. Malgré ces difficultés, les dirigeants d'entreprises préfèrent conserver des relations informelles avec les collecteurs car ils estiment impossible de garantir un prix tout au long de l'année et parce que les coûts de poursuite judiciaire sont trop élevés en cas de non-respect du contrat.

Conclusion

Le secteur informel joue un rôle important dans la vie quotidienne de millions de personnes, à la fois comme source d'emplois, de revenu, et d'aliments peu coûteux et adaptés à une vie urbaine. Il draine une partie non négligeable du lait produit par les petits éleveurs, il constitue la quasi-totalité du marché traditionnel et concerne une grande partie de la consommation en produits frais. Les circuits informels sont complémentaires des circuits officiels et constituent une solution aux contraintes rencontrées par les industriels dans la collecte des lieux les plus enclavés ; ils commercialisent les produits dans les zones délaissées par les commerces légaux, et ce, à des prix accessibles à tous. Par ailleurs, les colporteurs jouent un rôle social non négligeable. Pour toutes ces considérations, on peut affirmer que les circuits informels contribuent largement à approvisionner les populations urbaines en produits laitiers. Ils s'avèrent aussi un secteur essentiel dans le développement des économies méditerranéennes. La question reste soulevée pour la sécurité sanitaire.

Il paraît difficile, voire impossible, de supprimer une activité ancestrale qui a fait son apparition bien avant le secteur industriel légal. Les gouvernements des pays étudiés n'ont pas pu ralentir leur progression et encore moins les faire disparaître. Ne pourrait-on envisager que les pouvoirs publics octroient une certaine reconnaissance à cette forme d'activité ? Pourquoi ne pas s'appuyer sur les réseaux et les bonnes connaissances du milieu des colporteurs, acteurs moteurs de l'informel ? Ils jouent un rôle essentiel dans le transfert de l'information et pourraient éventuellement contribuer à la sensibilisation des éleveurs aux besoins de qualité des *mahalabates* et crémeries. Et par le rôle même qui leur est assigné, les colporteurs peuvent alors être incités à refuser les laits de mauvaise qualité.

En outre, une meilleure utilisation de la collecte informelle serait réalisable par la création de fédérations ou d'associations, en intégrant tous les acteurs de ce secteur et en leur accordant un statut avec de nouvelles orientations leur donnant une certaine légitimité. Ce sous-secteur difficilement contrôlable, ne peut s'organiser et intégrer l'économie de marché que dans la mesure où il entame une ébauche d'organisation sociale par la constitution d'associations et de groupements, aussi bien en amont (colporteurs, ramasseurs...) qu'en aval (*mahalabates*, crémeries). Ce train de mesures ne serait possible à mettre en place sur le terrain qu'avec la collaboration des différents acteurs de la filière, avec pour but de dynamiser le secteur « informel » par l'intermédiaire de sessions de formations et en incitant à la production de qualité. Ainsi, le secteur informel deviendrait un secteur artisanal, reconnu en tant que tel, et obéissant à une législation adaptée pour ne pas le mettre en péril.

Références

- Bureau international du travail (BIT). *Rapport sur l'emploi dans le monde 1998-1999*. Revue internationale du travail. Genève : BIT, 1999 ; 292 p.
- Llena C. *Stratégies d'acteurs de l'économie populaire dans le développement économique et social : le cas de la ville de Cochabamba en Bolivie*. Thèse Master of Sciences, CIHEAM/IAM, Montpellier, 2001, 318 p.
- Eurostat ; Plan Bleu. *Statistiques de l'environnement dans les pays méditerranéens. Compendium 2002*. Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés européennes, 2003 ; 134 p.
- Latouche S. *Les dangers du marché planétaire*. Collection Bibliothèques du Citoyen. Paris : Presses de Sciences Po, 1998 ; 128 p.
- Willard JC. L'économie souterraine dans les comptes nationaux. *Écon Stat* 1989 ; (226) : 35-51.
- Lautier B. *L'économie informelle dans le tiers monde*. Paris : La Découverte, 1994 ; 125 p.
- Polanyi K. *La grande transformation, aux origines politiques et économiques de notre temps*. Paris : Gallimard, 1983 ; 420 p.
- Granovetter M. Economic action and social structure: The problem of embedness. *Am J Sociol* 1985 ; 91 : 481-510.
- Panhuis H. Définitions, caractéristiques et approches des économies populaires en Afrique. In : Laléyé I, Panhuis H, Verhelst Th, Zaoual H, eds. *Organisations économiques et cultures africaines*. Paris : L'Harmattan, 1996 ; 500 p.
- Larraechea I, Nyssens M. L'économie solidaire, un autre regard sur l'économie populaire au Chili. In : Laville JL, éd. *L'économie solidaire, une perspective internationale*. Paris : Desclée de Brouwer, 1996 : 181-222.
- Maréchal JP. *Le rationnel et le raisonnable*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 1998 ; 148 p.
- De Soto H. *El otro sendero*. Bogota : Ed Instituto Libertad y Democracia, 1989 ; 222 p.
- Rakowski C. Convergence and divergence in the informal sector debate: A focus on Latin America, 1984-92. *World Dev* 1994 ; 22 : 501-16.
- Roubaud F. *L'économie informelle au Mexique. De la sphère domestique à la dynamique macro-économique*. Paris : Khartala-Orstom, 1994 ; 456 p.
- Le retour de l'ethnocentrisme. *Revue du Mauss* 1999 ; (13) : 432 p.
- Mozère L. *Travail au noir, informalité : liberté ou sujétion ?*. Paris : L'Harmattan, 1999 ; 154 p.
- Hugon P, Kervarec F. *Les politiques municipales d'appui au commerce informel alimentaire*. Collection Aliments dans les villes, DT/45-01F. Rome : FAO, 2001.
- Lautier B. Idées reçues et contestables sur le secteur informel. *Le Courrier ACP-Eu* 2000 ; (178).
- Soliman M. Stratégies des acteurs et restructuration des marchés dans la filière lait en Égypte. In : Padilla M, Ben Saïd T, Hassainya J, Le Grusse P, eds. *Les filières et marchés du lait et dérivés en Méditerranée : état des lieux, problématique et méthodologie pour la recherche*. Options Méditerranéennes, Série B. Études et Recherches, n° 32. Montpellier : CIHEAM/IAM, 2001 ; 133-46.
- Tanriverdi D. *Impact de l'amont sur la fonction « approvisionnement » dans la chaîne de valeur : le cas des grandes entreprises industrielles et du secteur informel*

dans la filière lait en Turquie. Thèse Master of Sciences, CIHEAM-IAMM, Montpellier, 2001, 136 p.

21. Kercuku-Biba E. *Dynamiques sectorielles et transition économique en Albanie : le cas d'évolution de la filière lait, 1999-2000.* Thèse Master of Sciences CIHEAM/IAMM, Montpellier, 2000, 152 p.

22. Haddad S. *L'approvisionnement du grand Tunis en lait : identification des flux et stratégies des acteurs de la filière.* Thèse Master of Sciences CIHEAM/IAMM, Montpellier, 2001, 135 p.

23. Bourbia L. *L'approvisionnement alimentaire urbain dans une économie en transition : le cas de la distribution du lait et des produits laitiers de l'ORLAC dans la ville d'Alger.* Thèse Master of Sciences CIHEAM/IAMM, Montpellier, 1998, 217 p.

24. Leteul H. *La filière lait à Casablanca : contribution du secteur informel à l'approvisionnement en produits laitiers.* Mémoire ingénieur Cnearc, Montpellier, 1999, 184 p.

25. Godart E. *La filière laitière à Kénitra et dans l'arrondissement de S.A. Tazi. Rôles du secteur informel dans l'aval de la filière. Place de l'élevage laitier au sein des exploitations.* Mémoire ingénieur Enesad/Cnearc, Montpellier, 2001, 125 p.

[Qui sommes-nous ?](#) - [Contactez-nous](#) - [Conditions d'utilisation](#) - [Paiement sécurisé](#)
[Actualités](#) - [Les congrès](#)
[Copyright © 2007 John Libbey Eurotext - Tous droits réservés](#)
[\[Informations légales - Powered by Dolomède \]](#)